

AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N° 10 /ASMI/SIC/2026 DU 27 FEV 2026

**POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX DE CONTRÔLE TECHNIQUE ET
NORMALISATION DES RISQUES DES TRAVAUX DE SOIXANTE (60) LOGEMENTS
ENVIRONS TYPES SOCIAL ET VRD AU QUARTIER ZOKOK LADDEO A MAROUA EN VUE DE
L'OBTENTION DE L'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE CONSTRUCTEUR AU
PROFIT DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN.**

**FINANCEMENT : Budget d'Investissement SIC-exercices 2026 et suivants
Ligne n°23 13 14 00**

1. CONTEXTE GENERAL

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa vision stratégique de production de 40 000 logements à l'horizon 2035, la Société Immobilière du Cameroun (SIC) a engagé un programme de construction de logements sociaux dans plusieurs chefs-lieux de régions, dont la ville de Maroua, capitale régionale de l'Extrême-Nord.

Le projet de construction de soixante (60) logements de type social et VRD au quartier Zokok Laddéo/Maroua s'inscrit dans une dynamique de résorption du déficit en habitat formel, d'amélioration des conditions de vie des populations et de structuration du tissu urbain local.

Compte tenu :

- de la nature structurelle des ouvrages (gros œuvre en béton armé, VRD, lots techniques) ;
- des contraintes climatiques spécifiques à la région de l'Extrême-Nord (fortes amplitudes thermiques, pluviométrie saisonnière concentrée, agressivité climatique) ;
- des exigences normatives en matière de stabilité, sécurité des personnes, sécurité incendie et solidité des ouvrages ;
- et de la nécessité d'obtenir une assurance de responsabilité décennale constructeur au profit de la SIC,

il est apparu indispensable de recourir à un Bureau de Contrôle Technique agréé, chargé de contribuer à la prévention des aléas techniques susceptibles d'affecter la solidité des ouvrages et la sécurité des personnes.

La mission confiée au Bureau de Contrôle Technique s'inscrit dans le cadre des missions L, S, P1 et F définies par la norme NF P 03 100, relatives à la contribution du contrôle technique à la prévention des risques techniques dans le domaine de la construction.

Elle couvre notamment :

- Le contrôle des documents d'exécution (examen des études d'exécution, notes de calcul, plans et procédures techniques) ;
- Le contrôle sur chantier des ouvrages et éléments d'équipement ;
- L'assistance partielle aux opérations préalables à la réception ;
- L'établissement du rapport final de contrôle technique destiné aux assureurs.

L'intervention du BCT constitue ainsi un dispositif essentiel de sécurisation technique, juridique et assurantielle du projet, permettant :

- De garantir la conformité des ouvrages aux normes en vigueur ;
- De prévenir les désordres susceptibles d'engager la responsabilité décennale ;
- De sécuriser les intérêts patrimoniaux et financiers de la SIC ;
- De rassurer les partenaires financiers et assureurs impliqués dans le projet.

2. OBJET DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

La participation au présent Appel Manifestation d'Intérêt à (ASMI), est ouverte à tout Bureau de Contrôle technique et normalisation des risques installé au Cameroun des travaux de Construction du contrôle technique des travaux de construction des 60 logements sociaux environ et VRD au quartier Zokok Laddéo à Maroua en vue de l'obtention de l'assurance de responsabilité décennale constructeur au profit de la Société Immobilière du Cameroun.

3. CRITÈRES ET QUALIFICATION

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt International (ASMI), est ouverte aux Bureaux de Contrôle Technique, spécialisés dans le contrôle technique et la normalisation des risques, ayant une bonne expérience qualifiée, une ancienneté certifiée et du savoir-faire dans ce type de travaux. Également justifiant des capacités administratives, techniques suivantes :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications ci-dessous ;
- Avoir au moins quatre (04) projets dans les prestations similaires plus particulièrement [au moins deux (02) projets] dans le Contrôle technique et Normalisation des risques, dans les projets de Construction ou réhabilitation de bâtiments de type ERP ou IGH au cours des dix (10) dernières années ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) projets dans le Contrôle technique et Normalisation des risques, des travaux de voirie et réseaux divers d'un montant d'au moins égal à 200 000 000 FCFA ;
- Disposer ou engager une location du matériel adéquat en cas de non propriété ;

• Critères éliminatoires

- ✓ Dossier administratif incomplet après le délai de 48 heures ;
- ✓ Dossier technique incomplet ;
- ✓ Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- ✓ Note technique inférieure à 17/20 points ;

• Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur vingt (20) points et selon les critères ci-après :

N°	CRITÈRES	POINTS
1	Références du Consultant sur	10
2	Matériel logistique du Candidat	10
Note totale du dossier technique		20

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à dix-sept (16) points sur vingt (20), seront prés qualifiés pour les appels d'offres restreints subséquents.

• Critères de notation

N°	Détails de rubriques	Notes	Max sur
1	Références du Consultant (10 points)		
1.1	Avoir réalisé au moins quatre (04) projets dans les prestations similaires plus particulièrement [au moins deux (02) projets] dans le Contrôle technique et Normalisation des risques, dans les projets de Construction ou réhabilitation de bâtiments de type ERP ou IGH au cours des dix (10) dernières années ; (01 point par projet)		6
1.2	Avoir réalisé au moins deux (02) projets dans le Contrôle technique et Normalisation des risques, des travaux de voirie et réseaux divers d'un montant au moins égal à 500 000 000 FCFA ; (02 points par projet)		4
	Une prestation non justifiée vaudra zéro (0)		0
2	Matériel logistique du Candidat (10 points)		
2.1	Deux (02) PC et deux (02) Desktop		2
2.2	Matériel de reprographie (1 x imprimantes, 1 x photocopieur, 1 x scanner, 01 x Ausculteur Sonique etc.)		1.5
2.3	Scléromètre, Hygromètre, Télémètre laser,		1.5
2.4	Deux (02) Véhicules de liaison type 4x4 (01 Pick et 01 de type station wagon).		4
	Facture certifiée ou contrat de location légalisé		
TOTAL (1+2)			20

4. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats à cet Appel à Manifestation d'Intérêt International devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

4.1 VOLUME 1 : Dossier administratif

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs ci-après (en originaux ou copies certifiées conformes et en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun) :

1. La lettre de Déclaration de Manifestation d'Intérêt du candidat timbrée faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social (éventuellement des succursales), les contacts, etc ;
2. Attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du siège social du soumissionnaire ;
3. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;
4. Attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP) ;
5. Les plans de situation et de localisation du prestataire visés par les services des impôts ;
6. Une attestation Pour Soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois (03) mois ;
7. La copie certifiée du statut juridique du Bureau d'Études ou groupement ;
8. Un accord de groupement le cas échéant. Dans ce cas, les pièces 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 devront être produites pour chacun des membres du groupement ; le mandataire du groupement pour les entreprises étrangères ;
9. Le pouvoir de signature dûment signé le cas échéant.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus énumérées entraînera le rejet pur et simple du dossier de candidature sans possibilité de recours.

4.2 VOLUME 2 : Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

4.2.1 Les références du Consultant.

Le consultant présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir le projet mis en place (Contrôle technique et normalisation des risques Des Travaux De Construction des bâtiments, Contrôle technique et normalisation des risques des travaux de réhabilitation des bâtiments, etc d'un montant minimum de Cinquante (70 000 000) Millions Francs CFA chacun), le Maître d'Ouvrage, la localisation de l'ouvrage, le coût du projet et tout autre support permettant une meilleure compréhension du projet.

N.B : Les projets cités par chaque Bureau de Contrôle Technique justifiant ses expériences devront avoir été réalisés au cours des cinq (10) dernières années.

Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :

- ✓ La copie de l'extrait de chaque marché comportant la première page du marché, les pages du détail estimatif et quantitatif et la dernière page de signatures du marché enregistré y afférent.
- ✓ La copie du procès-verbal de réception (provisoire ou définitive) ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ;
- ✓ Une autorisation permettant de saisir le Maître d'Ouvrage indiqué pour la vérification des informations relatives à la référence concernée. Ces documents devront être clairs et lisibles.

4.2.2 La liste du matériel

Les Moyens logistiques, techniques et matériel du Consultant seront aussi pris en compte. Le candidat devra soit justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels nécessaires à la réalisation des prestations (Matériel bureautique et matériel roulants) soit fournir les garanties d'une éventuelle location de certain matériel roulant ou technique.

Il s'agit notamment du matériel listé dans la rubrique C des critères de notation supra indiqués.

5. DEPOT DES DOSSIERS

Chaque dossier de candidature comprenant un (01) Dossier Administratif et Dossier Technique rédigés en français et/ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), Rue 510, Avenue de l'Indépendance, B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, Web site : www.sic.cm, E-mail : info@sic.cm, face immeuble T. BELLA au quartier Hippodrome à Yaoundé au plus tard le __ à __ heures précises, heure locale.

17 MARS 2026 13

Les Dossiers Administratif et Technique doivent être placés dans une enveloppe unique portant la mention :

AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N° 10/ASMI/SIC/2026 DU 27 FEV 2026

**POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX DE CONTRÔLE TECHNIQUE ET
NORMALISATION DES RISQUES DES TRAVAUX DE SOIXANTE (60) LOGEMENTS ENVIRON
DE TYPES SOCIAL ET VRD AU QUARTIER ZOKOK LADDEO A MAROUA EN VUE DE
L'OBTENTION DE L'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE CONSTRUCTEUR AU
PROFIT DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN.**

« A N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

6. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Programmes et Projets ou la Cellule des Marchés sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), Rue 510, Avenue de l'Indépendance, B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, Web site : www.sic.cm, E-mail : info@sic.cm, face immeuble T.BELLA au quartier Hippodrome à Yaoundé dès publication du présent Avis.

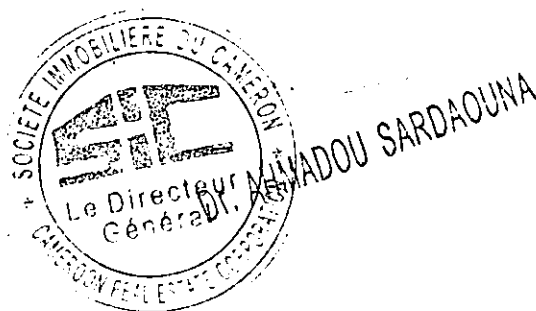
N.B : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517.

Yaoundé le, **27 FEV 2026**

LE DIRECTEUR GENERAL,

Ampliations :

- PCA/SIC ;
- ARMP ;
- AFFICHAGE ;
- ARCHIVES-CHRONO.



NOTICE OF REQUEST FOR EXPRESSIONS OF INTEREST

N° 010 7ASM/SIC/2026 OF 27 FEB 2026

FOR THE PREQUALIFICATION OF TECHNICAL CONTROL AND RISK STANDARDIZATION FIRMS FOR THE WORKS OF APPROXIMATELY SIXTY (60) SOCIAL HOUSING UNITS AND ROADWORKS (VRD) IN THE ZOKOK LADDEO NEIGHBORHOOD IN MAROUA, FOR THE PURPOSE OF OBTAINING THE TEN-YEAR CONSTRUCTION LIABILITY INSURANCE FOR THE BENEFIT OF THE CAMEROON REAL ESTATE CORPORATION.

FUNDING : SIC Investment Budget – Fiscal years 2026 and onwards
Budget line No. 23 13 14 00

1. GENERAL CONTEXT

As part of the implementation of its strategic vision to produce 40,000 housing units by 2035, the Cameroon Real Estate Corporation (SIC) has launched a program for the construction of social housing in several regional capitals, including the city of Maroua, the regional capital of the Far North.

The project for the construction of sixty (60) social housing units and associated roadworks (VRD) in the Zokok Laddéo neighborhood of Maroua is part of a dynamic aimed at reducing the deficit in formal housing, improving living conditions for populations, and structuring the local urban fabric.

Considering:

- The structural nature of the works (reinforced concrete framework, VRD, technical lots);
- The specific climatic constraints of the Far North region (wide temperature variations, concentrated seasonal rainfall, climatic aggressiveness);
- The normative requirements regarding stability, personal safety, fire safety, and structural solidity;
- And the necessity to obtain ten-year construction liability insurance for the benefit of SIC, it has become essential to engage an accredited Technical Control Office (Bureau de Contrôle Technique), responsible for contributing to the prevention of technical hazards that could affect the solidity of the works and the safety of individuals.

The mission assigned to the Technical Control Office falls within the scope of missions L, S, P1, and F defined by standard NF P 03 100, relating to the contribution of technical control to the prevention of technical risks in the construction sector.

It notably covers:

- Control of execution documents (review of execution studies, calculation notes, plans, and technical procedures);
- On-site control of works and equipment elements;
- Partial assistance in preliminary reception operations;
- Preparation of the final technical control report intended for insurers.

- The intervention of the Technical Control Office thus constitutes an essential system for the technical, legal, and insurance security of the project, enabling:
- Guaranteeing compliance of the works with applicable standards;
- Preventing disorders liable to engage ten-year liability;
- Securing the patrimonial and financial interests of SIC;
- Reassuring financial partners and insurers involved in the project.

2. PURPOSE OF THE REQUEST FOR EXPRESSIONS OF INTEREST

Participation in this Request for Expressions of Interest (ASMI) is open to any Technical Control and Risk Standardization Office established in Cameroon for the technical control of construction works of approximately 60 social housing units and VRD in the Zokok Laddéo neighborhood in Maroua, aiming to obtain ten-year construction liability insurance for the benefit of SIC.

3. CRITERIA AND QUALIFICATIONS

Participation in this International Request for Expressions of Interest (ASMI) is open to Technical Control Offices specialized in technical control and risk standardization, possessing qualified experience, certified seniority, and know-how in this type of works. Applicants must also demonstrate the following administrative and technical capacities:

- Submit an administrative file conforming to the specifications below;
- Have completed at least four (4) similar projects, including at least two (2) projects in technical control and risk standardization in construction or rehabilitation of ERP (public-access buildings) or IGH (high-rise buildings) over the last ten (10) years;
- Have completed at least two (2) projects in technical control and risk standardization for roadworks and various networks with a minimum amount of 200,000,000 FCFA;
- Own or have access to appropriate equipment or be able to rent it if not owned.

Elimination criteria:

- Incomplete administrative file after 48 hours;
- Incomplete technical file;
- False declarations or forged documents;
- Technical score below 17/20.

Essential criteria:

The technical file will be evaluated out of twenty (20) points based on:

N°	CRITERIA	POINTS
1	Consultant References	10
2	Candidate's Logistical Equipment	10
Total score of the technical file		20

Only candidates who score at least sixteen (16) points out of twenty (20) after evaluation will be prequalified for subsequent restricted tenders.

Rating Criteria Details

N°	Details of Items	Notes	Max sur
1	Consultant References (10 points)		
1.1	Having completed at least four (4) similar projects, including at least two (2) in technical control and risk standardization in ERP or IGH construction/rehabilitation in the last ten (10) years (1 point per project)		6
1.2	Having completed at least two (2) projects in technical control and risk standardization of roadworks and various networks totaling at least 500,000,000 FCFA (2 points per project)		4
	Unjustified service scores zero (0)		0
2	Candidate's Logistical Equipment (10 points)		
2.1	Two (2) PCs and two (2) desktops		2
2.2	Reprography equipment (1 printer, 1 photocopier, 1 scanner, 1 sonic auscultator, etc.)		1.5
2.3	Sclerometer, hygrometer, laser rangefinder		1.5
2.4	Two (2) liaison vehicles 4x4 (1 pickup and 1 station wagon)		4
	Certified invoice or legalized rental contract required.		
	TOTAL (1+2)		20

4. APPLICATION FILE

Candidates must submit the following documents in two (02) volumes:

4.1 VOLUME 1: Administrative File

Includes original or certified copies, valid according to Cameroon's regulations:

- Letter of Expression of Interest showing company name, address (including branches if any), contact details, etc.;
- Certificate of non-bankruptcy from the Court Registry of the candidate's registered office;
- Bank domiciliation certificate from a first-class bank authorized by the Ministry of Finance;
- Certificate of non-exclusion from public procurement (ARMP);
- Location maps approved by tax authorities;
- Certificate of submission from the National Social Insurance Fund dated less than three (3) months;
- Certified copy of the legal status of the Control Office or consortium;
- Consortium agreement if applicable (with supporting documents for each member);
- Power of attorney if applicable.

It is to be specified that the absence or invalidity of any of the above-listed documents will result in the outright rejection of the application file without the possibility of appeal.

4.2 VOLUME 2: Technical File

Must include:

4.2.1 Consultant References

A summary table showing details on completed projects (technical control and risk standardization of construction and rehabilitation works of buildings each worth at least 70,000,000 FCFA), client, location, project cost, and other supporting documents.

References must be from projects completed within the last ten (10) years.

- Contract extract including first page, detailed estimates, and last signed page;
- Acceptance report (provisional or final) or certificate of completion from client;
- Authorization to verify references with clients.

Candidate must justify ownership or rental guarantees of logistical, technical, and material resources (office equipment and vehicles), including the items listed in the rating criteria.

Tender Unit, General Directorate, Cameroon Real Estate Corporation (SIC), 510 Independence Avenue, P.O. Box 387 Yaoundé, Phone: 222 23 01 59, Fax: 222 22 51 19, Website: www.sic.cm, Email: info@sic.cm, opposite T. BELLA building, Hippodrome district, Yaoundé, no later than at precise local time.

17 MARS 2026 CA PM

Nº 010 TASMI/SIC/2026 OF 27 FEB 2026

"TO BE OPENED ONLY DURING THE OPENING SESSION."

Note: For any act of corruption, please call or send an SMS to CONAC at 1517.

Yaounde, the

THE GEN
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMERON
Le Directeur
Général
CAMERON FEELISTINE CORPORATION

Le Directeur
Général

P4/4